

Agendas 21 locaux;
une démarche de soutien à leur établissement au Québec

FAITS SAILLANTS DES DISCUSSIONS SUR L'ÉTAT DE LIEUX DE SAINT-FÉLICIEN



Préparé pour :
Le comité de parrainage de l'Agenda 21 local de Saint-Félicien

Le 27 septembre 2005

rédigé par
Annie Brassard



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
ENJEU 1 REDRESSEMENT DE LA DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE	5
Les renseignements supplémentaires	5
L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien	5
Quelques priorités relevées.....	5
Quelques leviers d'action	5
ENJEU 2 COHABITATION DES USAGES TERRITORIAUX À TRAVERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE	7
Les renseignements supplémentaires	7
L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien	7
Quelques priorités relevées.....	7
Quelques leviers d'action	8
ENJEU 3 TRANSPORT URBAIN NON CENTRÉ SUR LA VOITURE	9
Les renseignements supplémentaires	9
L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien	9
Quelques priorités relevées.....	9
Quelques leviers d'action	9
ENJEU 4 GESTION ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE	10
Les renseignements supplémentaires	10
L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien	13
Quelques priorités relevées.....	13
Quelques leviers d'action	13
ENJEU 6 GOUVERNANCE LOCALE ET PARTICIPATION CIVIQUE	15
Les renseignements supplémentaires	15
L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien	15
Quelques priorités relevées.....	15
Quelques leviers d'action	15
ENJEU 7 ÉQUITÉ ET COHÉSION SOCIALE	16
Les renseignements supplémentaires	16
L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien	16
Quelques priorités relevées.....	16
Quelques leviers d'action	16

ENJEU 8 QUALITÉ DE VIE : CONCEPT INTÉGRATEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	17
Les renseignements supplémentaires	17
L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien	17
Quelques priorités relevées.....	17
Quelques leviers d'action	17
SYNTHÈSE DU TOUR DE TABLE DES PRIORITÉS	18
RÉFÉRENCES	19

Introduction

Ce document vise à présenter les faits saillants des discussions qui ont eu lieu à propos de « *État des lieux de la communauté de Saint-Félicien dans une perspective de développement durable et viable : un premier pas vers un Agenda 21 local* ».

Cet état des lieux a, en effet, été effectué avec une volonté de participation de la part des citoyens de saint-Félicien. Ce portrait n'a pas la prétention de l'exhaustivité. Il se concentre sur des enjeux de développement durable et est basé exclusivement sur des données quantitatives qui pourront être l'objet d'un suivi année après année, afin de connaître l'évolution de ces enjeux.

Il s'agit aussi d'une représentation, qui se veut certes objective et rigoureuse, mais qui n'en comporte pas moins une part de subjectivité, ne serait-ce que dans le choix de certaines données plutôt que d'autres.

Non pas que cette part de subjectivité ne soit pas la bienvenue, au contraire. Mais il est surtout apparu important que cette subjectivité s'exprime à travers la perception, les préoccupations et le vécu des citoyens de Saint-Félicien eux-mêmes. D'où l'organisation de séances de discussion.

Quelques séances ont déjà eu lieu et d'autres se poursuivront au cours de l'automne. Leurs faits saillants, dans leur état actuel, couvrent quatre séances, soit :

- une séance de pré-test avec des personnes impliquées dans le projet avant même la formation du comité de parrainage, le 11 avril 2005;
- deux séances avec le comité de parrainage, le 2 et le 22 juin 2005; et
- une séance avec certains chefs de service de l'administration municipale, le 16 juin 2005.

Les coordonnées exactes de ces séances se retrouvent à l'Annexe 1, dans le tableau des activités tenues dans le cadre du projet. Chacun des commentaires intégrés n'est cependant pas lié aux personnes qui l'ont soulevé, cela pour laisser les participants à l'aise de s'exprimer.

Dans ces faits saillants, un chapitre a été consacré à chaque enjeu de développement durable de l'état des lieux. Les commentaires et les questions des participants ont été intégrés selon un ordre logique plutôt que chronologique, c'est-à-dire qu'ils ont été répartis entre des commentaires suggérant des **Renseignements supplémentaires** à ajouter à l'état des lieux, des commentaires sur leur **Évaluation de la situation** à Saint-Félicien, des **Priorités relevées** qui précisent souvent les enjeux et des **Leviers d'action**.

Enfin, un tour de table a permis de faire émerger enjeux ou certains sujets qui semblent s'avérer des priorités pour le développement durable de Saint-Félicien.

ENJEU 1

REDRESSEMENT DE LA DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Les renseignements supplémentaires

- le profil socio-économique des aires de diffusion révèle que le secteur du centre-ville rassemble une population généralement âgée, veuve et féminine (données de l'étude pour Programme Rénovation Québec de la SCHL, Statistiques Canada).
- il est démontré que le coût de la vie au Saguenay—Lac-Saint-Jean est nettement moins élevé que dans la région montréalaise. En plus du crédit d'impôt de 8 000\$ aux nouveaux diplômés qui s'établissent ici, le prix moyen d'une maison est moins élevé de 41%. Il en va de même pour la majorité des produits et services (Proulx *et al.*, 2004). Cette situation fait partie des avantages qui peuvent être promus pour encourager l'établissement de nouveaux arrivants.

L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien

- l'ensemble des participants partagent les constats reflétés par les données du bilan migratoire des dernières années.
- les participants relèvent également le faible taux de natalité. Certains ont remarqué, cependant, une certaine recrudescence des naissances au cours de la dernière année.

Quelques priorités relevées

Il s'agit d'une situation extrêmement préoccupante, peut-être la première en importance. Cependant, les participants constatent que la migration est un phénomène qui résulte d'un ensemble de facteurs. Ils estiment que c'est en agissant sur les 7 autres enjeux de développement qu'ils pourront obtenir un impact sur la migration.

Quelques leviers d'action

Les participants sont partagés en deux groupes en ce qui concerne les leviers d'action L : l'emploi et la qualité de vie.

Emplois en termes de nombre, de diversité et de conditions de travail

- une partie des participants estiment que c'est par une offre d'emplois de qualité que la région pourra retenir et attirer les jeunes à y vivre.
- quant au nombre d'emplois disponibles, s'il s'agit effectivement d'un paramètre à considérer, certains soulignent que les départs à la retraite dus au vieillissement de la main d'œuvre créeront naturellement plusieurs milliers d'emplois dans la prochaine décennie.

- quant aux conditions de travail, plusieurs sont d'avis qu'elles se comparent avantageusement à celles que l'on retrouve ailleurs, tant au niveau des salaires que des avantages sociaux et de la conciliation travail-famille. Il ne s'agit donc pas de la raison du départ des jeunes
- les participants relèvent que par manque de diversité, certains types d'emplois sont plus rares en région. Il s'agit d'emplois reliés à la technologie, à certains services spécialisés et à l'économie du savoir en général. Les participants observent dans leur entourage que les jeunes diplômés qui désirent occuper un emploi intellectuel ou qui comporte un haut niveau de responsabilités doivent s'exiler pour ce faire.

Qualité de vie socio-culturelle :

- ancrage : plusieurs participants amènent la notion d'ancrage et de sentiment d'appartenance comme un facteur de première importance dans l'établissement des jeunes dans une collectivité.
- vie socio-culturelle : ils soulignent que c'est en favorisant une vie socio-culturelle riche et diversifiée et en y impliquant les jeunes que ceux-ci chercheront à s'ancrer ici. À ce propos, ils soulignent que quelques facteurs jouent déjà en faveur de la région, soit un ensemble de valeur humaines, la gestion du temps et la coût de la vie.
- aspirations des jeunes : il est également important de connaître les aspirations des jeunes d'aujourd'hui pour pouvoir mettre en place un cadre de vie qui répond à celles-ci. Par exemple, les aspirations de leurs aînés (les sports motorisés, les spectacles à grand déploiement et les commerces à grandes surfaces) pourraient ne pas être les mêmes que ceux auxquels aspirent la génération des jeunes candidats à l'émigration (animation au centre-ville, sports de plein air non motorisés, boutiques spécialisées)
- certains insistent sur le fait de créer un pont entre les générations car tant la génération des aînés que celle des jeunes sont marquées par l'émigration.

ENJEU 2 COHABITATION DES USAGES TERRITORIAUX À TRAVERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE

Les renseignements supplémentaires

- la plus grande part de la zone blanche vouée au développement résidentiel se retrouve sur la rive nord de la rivière Ashuapmushuan. Or, les citoyens préfèrent nettement s'établir sur la rive Sud en raison du problème de congestion routière près de l'aire de débarquement ferroviaire.
- 6 zones industrielles ont initialement été créées par les moulins et scieries de Saint-Félicien, ce qui explique la proximité des zones industrielles et résidentielles.

L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien

- les participants voient en Saint-Félicien une ville en voie d'étalement urbain, mais où il est encore possible d'intervenir.
- la diversité et la proximité de zones à vocations différentes multiplie les potentiels de friction dans la municipalité.
- les participants constatent l'effet de l'étalement urbain sur : les dépenses municipales, la protection de la zone verte et des activités agricoles, les efforts de revitalisation du centre-ville, la privatisation des espaces verts et des berges de rivière. le temps d'intervention en situation d'urgence.
- les participants se demandent s'il ne s'agit pas un phénomène incontournable puisqu'ils l'observent dans plusieurs villes de la région.
- les résidents qui s'établissent en périphérie sont à la recherche d'espaces verts et d'un accès à un plan d'eau. Or, les décisions d'aménagement de Saint-Félicien ne reflètent pas une préoccupation pour les boisés urbains ou les parcs naturels. De même, l'accès à la rivière est pratiquement inexistant près du centre-ville.
- le développement commercial sur le boulevard Saint-Félicien et l'ouverture au développement le long de la voie de contournement du centre-ville peuvent contribuer à l'étalement.

Quelques priorités relevées

- l'accès à la rivière, particulièrement pour les gens âgés, les habitants du centre-ville en général et les touristes de passage.
- la préservation de la tranquillité des espaces résidentiels.
- la préservation des activités agricoles près de la voie de contournement.
- la mise en valeur du centre-ville.

Quelques leviers d'action

- effectuer un exercice pour déterminer et illustrer le genre de ville que les citoyens veulent que Saint-Félicien devienne; cet exercice d'illustration aiderait par la suite à diriger les choix d'aménagement et de développement en fonction de leur contribution à cette vision de collectivité.
- l'aménagement de zones tampons végétales entre les diverses zones résidentielles, agricoles, commerciales, industrielles ainsi que les voies de transport importantes.
- utiliser (et éventuellement modifier) le schéma d'urbanisation pour bien planifier et canaliser le développement résidentiel.
- utiliser à bon escient une politique fiscale de type utilisateur-payeur, c'est-à-dire où les résidents qui constituent une charge plus lourde pour les services municipaux devraient payer une plus grande part de taxes municipales.
- profiter de la nouvelle voie de contournement pour revitaliser le centre-ville.
- d'autre part, éviter la nouvelle voie de contournement ne draine vers elle le développement commercial et résidentiel, ni en constitue une nuisance pour les activités agricoles.
- identifier des modèles québécois de collectivités qui ont déployé un développement urbain souhaitable et identifier des exemples de bonnes pratiques.

ENJEU 3 TRANSPORT URBAIN NON CENTRÉ SUR LA VOITURE

Les renseignements supplémentaires

- en plus des taxis, de la solution de covoiturage Allo-transport et du transport adapté, des solutions de transport collectif supplémentaires ont été portées à notre attention : le partage de l'utilisation des autobus scolaires par les étudiants du Cégep et l'utilisation d'omnibus pour le transport des personnes vers les différentes activités municipales.
- les concessionnaires automobiles accaparent l'image et le nom de Saint-Félicien, ce qui irrite la majeure partie des acteurs interrogés.

L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien

- les solutions de transport collectif valables pour les villes de moyenne et de grande importances ne prévalent pas nécessairement pour une collectivité comme Saint-Félicien
- l'automobile aura peut-être toujours une place importante dans les petites villes des régions ressources
- cependant, il est possible de favoriser une utilisation rationnelle d'automobiles de plus en plus écologiques, et aussi de favoriser d'autres modes de transport pour une partie des déplacements des ménages : la marche, le vélo et les diverses options de transport collectif alternatifs à un service d'autobus conventionnel.
- le réseau cyclable à l'intérieur du périmètre est jugé inadapté et nettement insuffisant. La marche y est très difficile en raison du trafic routier et du peu de trottoirs.

Quelques priorités relevées

- le développement du réseau cyclable et d'un réseau de voies piétonnières

Quelques leviers d'action

- suite à l'ouverture de la voie de contournement, la fermeture d'une ou même des deux voies sur le boulevard Sacré-cœur afin de favoriser le vélo et la marche.
- la bonification du terminal ferroviaire pour le transport des marchandises et son réaménagement afin de limiter les engorgements routiers.

ENJEU 4 GESTION ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE

Les renseignements supplémentaires

Une ville d'eau

Saint-Félicien est une ville d'eau. 7 rivières en parcourent le territoire : la rivière Eusèbe, la rivière aux Saumons, la rivière à l'Ours, la rivière Ticouapé, la rivière Mistassini, la rivière Martin (?) et l'impétueuse Ashuapmushuan. Les citoyens s'identifient particulièrement l'Ashuapmushuan, un cours d'eau qui traverse la ville de part en part, tumultueux en son amont, plus calme en son aval.

Concernant une demande particulière sur les impacts de la promenade sur le bord de l'Ashuapmushuan, clarifions que ceux-ci n'ont pas spécifiquement été évalués. Cette promenade s'est avérée, paraît-il, une priorité clairement exprimée par des citoyens dans le cadre de rencontres et d'un sondage sur la revitalisation du centre-ville. Elle serait située dans le centre-ville et, les terrains privés à acquérir étant déjà pour la plupart dévégétalisés, la pression environnementale ne serait vraisemblablement pas plus lourde sur le cours d'eau que dans l'état actuel des choses (Légaré, 2005).

Une faune aviaire, terrestre et halieutique diversifiée

L'omniprésence du milieu naturel est une caractéristique que les Félicinois désirent mettre en valeur, tant dans leur mode de vie que dans l'approche marketing reliée au tourisme. Et en effet, les boisés et les cours d'eau de la collectivité sont peuplés d'espèces aviaires et halieutiques diversifiées. La liste des espèces présentes sur le territoire est ici présentée aux Tableaux 1, 2 3 et 4 dont les renseignements proviennent de Tremblay (2005), Berthiaume (2005) et Valentine (2005).

TABLEAU 1 : ESPÈCES AVIAIRES INVENTORIÉES SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-FÉLICIEN AUX ABORDS DE LA RIVIÈRE TICOUPÉ

ESPÈCES		
Cormoran à aigrette	Fuligule à collier	Pluvier kildir
Butor d'Amérique	Fuligule milouinan	Grand chevalier
Grand héron	Petit fuligule	Petit chevalier
Bihoreau gris	Garrot à œil d'or	Chevalier solitaire
Oie des neiges	Petit garrot	Chevalier grivelé
Bernache du Canada	Harle couronné	Bécassine des marais
Canard branchu	Grand harle	Mouette bonaparte
Sarcelle d'hiver	Harle huppé	Goéland à bec cerclé
Canard noir	Balbuzard pêcheur	Goéland argenté
Canard colvert	Busard Saint-Martin	Goéland marin
Canard pilet	Épervier brun	Sterne pierregarin
Sarcelle à ailes bleues	Aigle royal	
Canard souchet	Crécerelle d'Amérique	
Canard chipeau		
Canard d'Amérique		

Source : Tremblay (2005)

TABLEAU 2 : ESPÈCES AVIAIRES INVENTORIÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA FORÊT D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DE LA CHUTES-À-MICHEL DU CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN

ESPÈCES		
Canard colvert	Mésange à tête noire	Paruline à croupion jaune
Épervier brun	Sitelle à poitrine rousse	Paruline à gorge noire
Petite buse	Sitelle à poitrine blanche	Paruline à gorge orangée
Faucon émerillon	Grimpereau brun	Paruline noire et blanche
Gélinotte huppée	Troglodyte mignon	Paruline flamboyante
Bécasse d'Amérique	Roitelet à couronne dorée	Paruline couronnée
Grand duc d'Amérique	Roitelet à couronne rubis	Paruline triste
Engoulevent d'Amérique	Grive fauve	Bruant hudsonien
Colibri à gorge rubis	Grive à dos olive	Bruant familial
Pic mineur	Grive solitaire	Bruant des prés
Pic chevelu	Merle d'Amérique	Bruant chanteur
Pic tridactyle	Jaseur d'Amérique	Bruant à gorge blanche
Pic flamboyant	Étourneau sansonnet	Junco ardoisé
Grand pic	Viréo de Philadelphie	Quiscale bronzé
Moucherolle des aulnes	Viréo aux yeux rouges	Durbec des sapins
Moucherolle tchébec	Paruline obscure	Roselin pourpré
Hirondelle rustique	Paruline à joues grises	Chardonneret jaune
Geai bleu	Paruline jaune	Gros-bec errant
Corneille d'Amérique	Paruline à tête cendrée	
Grand corbeau	Paruline bleue	

Source : Berthiaume (2005)

TABLEAU 3 : LISTE DE MAMMIFÈRES RÉPERTORIÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA FORÊT D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DE LA CHUTES-À-MICHEL

ESPÈCES		
Campagnol	Écureuil roux	Porc-Épic
Musaraigne	Grand polatouche	Renard roux
Marmotte commune	Mouffette	Cerf de virginie
Lièvre d'Amérique (Lepus americanus)	Vison d'Amérique	Ours noir (Ursus americanus)
Tamias rayé	Castor (Castor canadensis)	Rat musqué
	Martre d'Amérique (Martes americana)	

Source : Berthiaume (2005)

TABLEAU 4 : ESPÈCES HALIEUTIQUES INVENTORIÉES DANS LE LAC SAINT-JEAN ET SUSCEPTIBLES DE SE RETROUVER SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-FÉLICIEN

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	PEU COMMUNE
Ouananiche	<i>Salmo salar ouananiche</i>	
Omble de fontaine	<i>Salvenius fontinalis</i>	
Grand corégone	<i>Coregonus clupeaformis</i>	
Cisco delac	<i>Coregonus artedii</i>	X
Éperlan arc-en-ciel	<i>Osmerus mordax</i>	
Grand brochet	<i>Esox lucius</i>	
Barbotte brune	<i>Ictalurus nebulosus</i>	
Meunier rouge	<i>Catostomus catostomus</i>	
Meunier noir	<i>Catostomus commersoni</i>	
Méné du lac	<i>Couesius plumbeus</i>	
Méné émeraude	<i>Notropis artherinoide</i>	
Méné à nageoires rouges	<i>Notropis cornulus</i>	
Queue à tache noire	<i>Notropis hudsonius</i>	
Naseux des rapides	<i>Rhinichthys cataractac</i>	
Mulet à corne	<i>Semotilus atromaculatus</i>	
Ouitouche	<i>Semolilus corporalis</i>	
Mulet perlé	<i>Margariscus margarita</i>	
Poulamon atlantique	<i>Microgadus tomcod</i>	X
Lotte	<i>Lota lota</i>	
Épinoche à trois épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	
Épinoche à cinq épines	<i>Culea inconstans</i>	
Omisco	<i>Percopsis omiscamaycus</i>	
Perchaude	<i>Perca flavescens</i>	
Doré jaune	<i>Stizostedion vitreum</i>	
Fouille-roche	<i>Percina caprodes</i>	
Chabot visqueux	<i>Cottus cognatus</i>	X
Chabot tacheté	<i>Cottus hairdi</i>	
Touladi	<i>Salvelinus namaycush</i>	X

Source : Valentine (2005)

Le cas particulier de la ouananiche

Jusqu'à récemment, la ouananiche a fait l'objet d'un suivi rapproché afin de rétablir la population de cette espèce convoitée. La chute de l'abondance de l'espèce, au milieu des années 80, avait provoqué une réaction vive au sein des pêcheurs et des gestionnaires régionaux de la faune. Même si la saison de pêche de 1985 fut très bonne, c'est cette même année que le constat de rupture de stock devint évident. Seulement 62 géniteurs furent dénombrés dans la rivière aux Saumons alors que depuis 5 ans, il en passait entre 362 et 588. La montaison de la rivière Mistassini (334) était également une des plus faibles pour cette période. La saison de pêche 1986 fut très mauvaise.

De nombreux facteurs semblent avoir transformé une ressource abondante en une espèce menacée ; la destruction de son habitat et de celui de l'éperlan, son menu favori, par les barrages, la pollution et l'établissement de villégiateurs sur les rives de cours d'eau, le braconnage et les abus des pêcheurs comptent parmi ceux-ci.

Les parties prenantes ont vu en l'ensemencement de juvéniles une piste de solution, en réponse à quoi le Centre écologique du lac Saint-Jean fut construit en 1988. Au total 1,6 million de Ouananiches ont été ensemencées de 1990 à 1999, pour une valeur de 2,3 millions \$.

Malheureusement, le programme d'ensemencement n'a connu aucun renouvellement au lendemain de l'année 1999, faute de financement. Pour la même raison, le suivi de la montaison des reproducteurs a

été limité à la rivière aux Saumons depuis 2003. Les professionnels de la Société de la faune et des parcs ainsi de la Corporation L'Activité Pêche (CLAP) procèdent par contre, avec la collaboration des pêcheurs, à l'évaluation des efforts et des captures de pêche avec ou sans prélèvement. Les populations de ouananiche, elles, fluctuent mais restent fragiles (Centre écologique du Lac-Saint-Jean, 2005).

Des précisions sur l'eau de consommation

Données sur la consommation et la tarification de l'eau potable (à venir)

En réponse à une question sur la situation de l'épuration des eaux usées de certaines résidences, précisions que le règlement Q2-R8 sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des maisons isolées fait état des obligations de celles-ci. Dans la pratique, la municipalité doit prouver que les résidences polluent pour pouvoir intervenir. Au temps de la fusion de 1996, 600 résidences à Saint-Méthode et 600 immeubles à Saint-Félicien étaient non conformes. Un important travail d'inspection et de mise en demeure a été amorcé. Maintenant, respectivement 90% et 70% des immeubles sont conformes. Il reste donc 60 cas à traiter à Saint-Méthode et 180 à Saint-Félicien, et le travail se poursuit (Légaré, 2005).

L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien

- l'Ashuapmushuan est au cœur de l'identité et du patrimoine félicinois, et malheureusement plusieurs citoyens ne la connaissent pas vraiment.
- Saint-Félicien jouit selon les participants d'autres cours d'eau et d'un milieu naturel de très grande qualité et qui, malheureusement, sont peu mis en valeur. Des activités comme la chasse et la pêche, la randonnée, le canot et le kayak devraient être facilitées et encouragées.
- le manque d'écourte et d'appui à des projets d'étude et de restauration de berges de cours d'eau en déçoit plusieurs.
- la qualité de l'eau de la rivière Ticouapé, même si elle est mauvaise, ne constitue pas une priorité pour les participants car ils estiment que les causes de sa pollution se trouvent dans les activités agricoles en amont de la collectivité, hors de leur contrôle.
- les participants relèvent la situation de la gestion de l'eau potable. La gestion de son approvisionnement fait figure d'exemple, et quelques participants aimeraient connaître les données de consommation et la politique de tarification.

Quelques priorités relevées

- la protection et la mise en valeur de la rivière Ashuapmushuan en priorité, mais aussi des autres cours d'eau et des milieux naturels.
- la surveillance et le nettoyage des zones d'entreposage de véhicules motorisés usagers qui peuvent être une source de contamination.
- le remplacement du diffuseur d'effluent de SFK Pâtes, qui est la propriété du ministère de l'environnement (maintenant ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : MDDEP)

Quelques leviers d'action

- l'obtention d'un statut de protection pour la rivière Ashuapmushuan. Nous n'avons pas noté de consensus à cet effet, cependant.

ENJEU 5 ÉCONOMIE LOCALE : CRÉATION D'EMPLOIS ET DIMINUTION DES DISPARITÉS

Les renseignements supplémentaires

- les participants notent la tradition d'agriculture biologique qui prévaut à Saint-Félicien, avec des établissements pionniers comme la Ferme des Chutes, les Jardins de Saint-Félicien et l'exploitation du bleuet forestier

L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien

- Saint-Félicien se targue d'être une ville touristique, mais selon plusieurs elle doit se montrer à la hauteur de ses ambitions en profitant pleinement des quelques 200 000 visiteurs annuels du CCB. Or, tant l'hébergement, la restauration, l'aménagement du centre-ville que l'organisation touristique ne favorisent pas un long séjour ni des retombées économiques de ces visiteurs.
- entrepreneuriat : le manque d'entrepreneurs (et, donc, de nouvelles entreprises) est un phénomène observable à Saint-Félicien. Les participants dénotent que les salaires avantageux constituent un avantage pour l'économie de la collectivité. Il s'agit cependant d'une lame à deux tranchants puisqu'il est difficile pour un entrepreneur de PME d'embaucher et garder des travailleurs qualifiés, celui-ci ne pouvant pas offrir des salaires comparables à ceux de la grande entreprise. Les programmes gouvernementaux et l'organisation du développement économique québécois et canadien en général, qui demande des garanties élevées pour un prêt et interdit l'accès à l'assurance-chômage aux entrepreneurs, ne favorisent pas non plus leur émergence. Les participants dénotent aussi que la culture et les valeurs actuelles valorisent et facilitent la recherche d'emplois plutôt que le démarrage d'entreprises.
- les inscriptions du programme d'étude en transformation du bois diminuent. Peut-être cela dénote-t-il une inadéquation entre les orientations de développement économique et les aspirations des travailleurs ?
- ils estiment que l'économie est encore par trop concentrée sur l'exploitation forestière. En effet, en plus des entreprises forestières comme telles, plusieurs entreprises manufacturières ont comme principal donneur d'ordre ces entreprises, ce qui éclaire différemment quelques statistiques que l'on peut lire à ce sujet. La crise du bois d'œuvre et la hausse du dollar canadien ne font que mettre en évidence cet aspect.

Quelques priorités relevées

- le développement d'infrastructures et de services pouvant favoriser la rétention des touristes.
- le développement de l'écoparc, et spécialement le potentiel en serriculture.

Quelques leviers d'action

Aucun levier relevé.

ENJEU 6

GOVERNANCE LOCALE ET PARTICIPATION CIVIQUE

Les renseignements supplémentaires

- en plus du faible taux de participation aux élections, les participants relèvent une faible assiduité aux réunions du Conseil municipal.
- l'organisme Démokratia initie en ce moment une démarche ayant pour objectif principal l'acquisition des compétences civiques chez l'ensemble des citoyens, entre autres par la promotion et l'organisation de débats d'idées dans une plateforme d'expression.

L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien

- les citoyens ont accès à l'information concernant la vie politique locale par la diffusion des séances du Conseil à la télé communautaire. Cependant, leur participation est limitée à quelques séances de consultation sur des thèmes précis. De plus, les participants notent que les citoyens possèdent peu de compétences civiques.
- le désintérêt des citoyens envers la vie politique locale a ceci de particulier qu'il ouvre grand la porte à une importance grandissante de certains groupes d'intérêts particuliers auprès des élus. Si peu de citoyens s'expriment sur leurs priorités de développement, les orientations de développement local ne peuvent être représentatives des aspirations de la collectivité.
- la qualité de l'information d'actualité en général est critiquée. La compréhension de fond des enjeux fait souvent place à une série d'informations économiques factuelles.

Quelques priorités relevées

- l'augmentation de la participation civique des Félicinois.
- l'implication des jeunes, tout particulièrement.

Quelques leviers d'action

- la plateforme d'expression de Démokratia, qui peut orchestrer un débat sur une question de développement local.
- la présente démarche d'Agenda 21 local, et plus particulièrement trois occasions de participation : la construction de la vision d'avenir de la collectivité, le choix d'orientations de développement et de projets, et la construction de partenariats de réalisation des projets.

ENJEU 7 ÉQUITÉ ET COHÉSION SOCIALE

Les renseignements supplémentaires

Aucune information supplémentaire.

L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien

- les participants notent que la cohésion sociale est plus grande à Saint-Félicien qu'ailleurs. L'écart entre les plus riches et les plus pauvres ne fait pas en sorte qu'il y ait marginalisation de ces derniers. Le travail des organismes communautaires y est aussi pour quelque chose.
- budget et responsabilités municipales : l'équipe des chefs de services municipaux notent un alourdissement des responsabilités et de la législation des municipalités. Ceci se répercute sur les responsabilités et la tâche des fonctionnaires de l'appareil municipal. Le budget en matière de sécurité, entre autres, ne reflète pas selon eux les besoins ressentis.

Quelques priorités relevées

- le soutien et la sécurité des personnes âgées.

Quelques leviers d'action

Aucun levier d'action.

ENJEU 8

QUALITÉ DE VIE : CONCEPT INTÉGRATEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les renseignements supplémentaires

- réglementation du bruit : il n'existe pas de réglementation du bruit à Saint-Félicien. Le Conseil de ville pourrait adopter un règlement en ce sens. En l'absence de règlement, il reste deux possibilités pour le citoyen qui serait dérangé par le bruit : appeler la Sûreté du Québec, et/ou porter plainte pour nuisance contre la ville en vertu du Code civil. Un simple appel à l'administration municipale pourrait aussi entrainer des mesures de conciliation. On note qu'aucune plainte concernant les activités de l'Exposition agricole régionale n'a été déposée en 33 ans (Légaré, 2005).

L'évaluation de la situation par les acteurs de Saint-Félicien

- produit d'appel : la qualité de vie semble être « le produit d'appel » de Saint-Félicien. Tant la proximité de la nature, l'organisation du travail, la proximité des services, des emplois et des résidences, le pouvoir d'achat et le tissu social jouent en ce sens.
- revitalisation du centre-ville : la démarche de revitalisation du centre-ville ne produit pas encore les retombées escomptées. D'abord, il est difficile de susciter la participation des résidents du centre-ville, des gens âgés qui ne veulent pas initier de travaux de rénovation.
- animation : la revitalisation du centre-ville passe par l'animation socio-culturelle, selon plusieurs.
- les choix d'aménagement du parc Sacré-cœur ne font pas l'unanimité chez les participants. Ceux-ci préféreraient de loin un aménagement extensif et naturel au projet d'aménagement intensif de fontaine et d'éclairage qui a été adopté.
- sécurité : chez une population vieillissante comme à Saint-Félicien, on note un besoin grandissant de sécurité. Cela pourrait se traduire par des sentiers piétonniers sécuritaires ponctués de haltes de repos, un éclairage adéquat ainsi qu'une patrouille de sécurité, peut-être de bénévoles.
- santé : les services de santé offerts à Saint-Félicien sont limités, ce qui pourrait jouer en sa défaveur dans le contexte d'une population vieillissante.
- le service des loisirs présente des activités nombreuses et diversifiées qui semblent répondre adéquatement aux désirs des citoyens.
- la signalisation semble insuffisante pour orienter les visiteurs.

Quelques priorités relevées

- un aménagement de qualité du centre-ville, répondant aux aspirations des citoyens en premier lieu.
- une animation socio-culturelle, avec des mesures de conciliation préventive des activités dans le périmètre urbain concernant le bruit;
- un cadre de vie adapté à une population vieillissante mais, en même temps, capable de répondre aux aspirations des jeunes.

Quelques leviers d'action

- profiter du momentum que constitue l'ouverture de la voie de contournement.
- un aménagement urbain qui favorise la mixité sociale, par exemple la construction de petites résidences pour aînés dans des quartiers familiaux.

SYNTHÈSE DU TOUR DE TABLE DES PRIORITÉS

Enjeux	Priorité mentionnée	Nombre de participants
Enjeu 1 : Démographie	Général	1
	Total :	1
Enjeu 2 : Cohabitation des usages	Étalement et privatisation	1
	Général Total :	1
Enjeu 3 : Transport urbain	Général	0
	Total :	0
Enjeu 4 : Gestion environnementale	Ashuapmushuan	2
	Eau en général	3
	Général	
	Total :	5
Enjeu 5 : Économie locale	Tourisme	2
	Diversification	1
	Général	
	Total :	3
Enjeu 6 : Démocratie et participation	Général	6
	Total :	6
Enjeu 7 : Équité et cohésion sociale	Pauvreté et politique familiale	3
	Général	3
	Total :	6
Enjeu 8 : Qualité de vie	Revitalisation du centre-ville	2
	Quiétude et sécurité	1
	Général	2
	Total :	5

Note :

2 participants ont exprimé leur préférence pour un seul enjeu. Dans chacun des cas, nous avons accordé trois votes à cet enjeu.

RÉFÉRENCES

- Berthiaume, F. (2006) Annexe 4 – Liste des espèces animales observées dans la FERCM. Communication personnelle, 22 septembre 2005, 1 page.
- Centre écologique du Lac-Saint-Jean (2005) Qui sommes-nous ? Site internet : <http://www.centreecologique.com/qui.php>.
- Légaré, M. (2005) Courriel : RE: quelques questions des participants. Communication personnelle, 7 juillet 2005.
- Proulx, M.U., Brochu, I. et Gauthier, É. (2004) Étude comparative sur le coût de la vie. Centre de recherche sur le développement territorial, préparé pour le Regroupement Action Jeunesse Saguenay—Lac-Saint-Jean (RAJ-02), 57 pages.
- Tremblay, J.-A. (2005) Feuillet d'observation quotidienne; site de la Ticouapé, observations des finissants en aménagement de la faune du 5 au 10 mai 2004. Communication personnelle, 15 septembre 2005.
- Valentine, M. (2005) Liste des espèces de poissons recensées dans le lac Saint-Jean par le service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune (en 1985). Communication personnelle, 15 septembre 2005.